

RÈGLEMENT VTT

COUPE DE FRANCE



**CROSS-COUNTRY OLYMPIQUE
CROSS-COUNTRY CIRCUIT COURT
XCO / XCC**

SOMMAIRE

1.	DEFINITION	3
2.	PARTICIPATION.....	3
3.	CATEGORIES D'AGE	6
4.	CIRCUIT	6
5.	ENGAGEMENTS	7
6.	ATTRIBUTION DES NUMEROS	9
7.	L'ACCUEIL ET LE CONTROLE ADMINISTRATIF.....	9
8.	MATERIEL ET ASSISTANCES TECHNIQUES	9
9.	EQUIPEMENT	10
10.	ZONE DE DEPART ET D'ARRIVEE.....	10
11.	MISE EN GRILLE XCC	10
12.	MISE EN GRILLE XCO	11
13.	DEROULEMENT DE L'EPREUVE	13
14.	RESULTATS	13
15.	COMPTAGE DES POINTS	14
16.	TITRES ET RECOMPENSES	16
17.	RECOMPENSES ET CEREMONIES PROTOCOLAIRES	17
18.	PENALITES.....	17
19.	RECLAMATIONS.....	18
20.	ANNEXE 1 : DOTATIONS	19

1. DEFINITION

- 1.1 La Fédération Française de Cyclisme met en compétition la “**COUPE DE FRANCE DE VÉLO TOUT TERRAIN - CROSS-COUNTRY**”. Cette compétition se déroule sur plusieurs épreuves à l'issue desquelles est établi un classement général final.
- 1.2 Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.
- 1.3 La seule autorité compétente sera celle du collège des arbitres pour l'application du présent règlement.

2. PARTICIPATION

- 2.1 Les épreuves de la Coupe de France sont ouvertes aux compétiteurs et compétitrices français licenciés à la FFC, et étrangers licenciés au titre d'une fédération affiliée à l'Union Cycliste Internationale.
- 2.2 Les types de licence FFC prérequis permettant l'inscription et la participation aux différentes courses sont les suivantes :

➤ **Course XCO**

Type Course	Type Licence requis
Elite et U23 Hommes	* licence 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie VTT (<i>sur liste des catégories imposées/liste « Elite »</i>) * autres pilotes 2 ^{ème} catégorie (<i>demande faite librement lors de la prise de licence</i>)
Elite et U23 Femmes	* licence 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} catégorie
Junior/U19 Hommes et Femmes	* licence "Junior"
Cadet/Cadette U17	* licence "Cadet"
Open (U23, Femme) et Master Femmes	* licence 2 ^{ème} catégorie (<i>hors pilote sur liste des catégories imposées/liste « Elite »</i>) * licence 3 ^{ème} catégorie, "Pass'cyclisme" et "Nature"
Open (U19, U23, Homme) Hommes	* licence "junior" * licence 2 ^{ème} catégorie (<i>hors pilote sur liste des catégories imposées/liste « Elite »</i>) * licence 3 ^{ème} catégorie, "Pass'cyclisme" et "Nature"
Master Hommes	* licence 2 ^{ème} catégorie * licence 3 ^{ème} catégorie, "Pass'cyclisme" et "Nature"
Minime/U15	* licence "Minime" licenciés (ées) dans la région d'accueil de la Coupe de France et les régions limitrophes selon répartition (Cf. communiqué et programme spécifique des épreuves)

➤ **Course XCC**

Type Course	Critères de participation
Elite Hommes (19 ans et +)	<p>* licencié français de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie</p> <p>* licencié étranger au titre d'une fédération affiliée à l'Union Cycliste Internationale</p> <p>* pilotes classés dans les 60 premiers du dernier classement de mise en grille « Scratch Elite Hommes » (<i>sauf si une autre épreuve nationale (Coupe ou Championnat de France XCO) a lieu le week end juste avant l'épreuve, dans ce cas l'avant dernier classement de mise en grille sera pris en compte</i>).</p> <p>OU</p> <p>pilotes ayant au moins 60 points UCI au dernier ranking UCI XCO Elite Homme.</p> <p>Les critères de résultats indiqués ci-dessus pourront être révisés en cours de saison afin d'atteindre un effectif d'environ 40 pilotes au départ</p>
Elite Femmes (19 ans et +)	<p>* licenciée française de 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie</p> <p>* licenciée étrangère au titre d'une fédération affiliée à l'Union Cycliste Internationale</p> <p>* pilotes classées dans les 40 premières du dernier classement de mise en grille « Scratch Elite Femmes » (<i>sauf si une autre épreuve nationale (Coupe ou Championnat de France XCO) a lieu le week end juste avant l'épreuve, dans ce cas l'avant dernier classement de mise en grille sera pris en compte</i>).</p> <p>OU</p> <p>pilotes ayant au moins 80 points UCI au dernier ranking UCI XCO Elite Femme.</p>

2.3 Les critères spécifiques permettant l'inscription et la participation aux différentes courses XCO sont :

➤ **Course Junior Hommes** : pilotes sur liste des Juniors Homme « Elite », ayant répondu aux critères suivants :

- Les pilotes ayant couru la course Junior de la saison n-1
- Dans les 60 premiers Cadet 2 au classement général de la Coupe de France VTT de la saison n-1
- Dans les 20 premiers Cadet 2 et Junior 1 aux Championnats de France de VTT de la saison n-1
- Dans les 20 premiers Junior 1 au classement général de la Coupe de France VTT Open Homme de la saison n-1
- Dans les 5 premiers Junior 1 au classement d'une manche de Coupe de France VTT Open Homme de la saison n-1
- Les pilotes étrangers
- Les pilotes ayant obtenu une dérogation de la Direction Technique Nationale sur demande motivée (blessure, supériorité manifeste en cours de saison)

➤ **Course Men "Junior Series"**:

CRITERES DTN

- Les 10 premiers Cadets 2 du classement général de la Coupe de France Cadets XCO de la saison n-1

- Les 10 premiers Cadets 2 du Championnat de France Cadets XCO de la saison n-1
- Les 10 premiers Juniors 1 du classement général de la Coupe de France Juniors XCO de la saison n-1
- Les 10 premiers Juniors 1 du Championnat de France XCO Juniors de la saison n-1

CRITERES UCI (selon réglementation UCI en vigueur)

- avoir **10 points UCI** au précédent ranking UCI Junior
- être en sélection national (étrangers), dans la limite de 5 pilotes
- être dans l'effectif d'un Team UCI (E MTB ou MTB)

➤ **Course Women “Junior Series”:**

CRITERES DTN

- Toutes les Juniors Femmes Françaises

CRITERES UCI (selon réglementation UCI en vigueur)

- avoir **10 points UCI** au précédent ranking UCI Junior
- être en sélection nationale (étrangers), dans la limite de 5 pilotes
- être dans l'effectif d'un Team UCI (E MTB ou MTB)

➤ **Courses Open Hommes et Femmes**

- être âgé de 17 ans à 34 ans : U19, U23, ou Homme
- les catégories Open seront ouvertes aux pilotes qui durant la saison en cours ayant, débuté au 1 janvier, n'ont pas de point UCI au ranking XCO Elite
- l'épreuve de la Coupe de France Open Homme, en plus des pilotes Espoirs et Seniors, regroupera les pilotes Juniors n'ayant pas répondu aux critères de participation de la course Junior Homme.

➤ **Courses Open Femmes**

- être âgée de 19 ans à 34 ans : U23, ou Femme
- les catégories Open seront ouvertes aux pilotes qui durant la saison en cours ayant, débuté au 1 janvier, n'ont pas de point UCI au ranking XCO Elite

➤ **Course Master Hommes et Femmes**

- être âgé (e) de 35 ans et plus
- Les catégories Masters seront ouvertes aux pilotes qui durant la saison en cours ayant, débuté au 1 janvier, n'ont pas de point UCI au ranking XCO Elite

2.4 Les pilotes ayant un statut leur permettant de choisir des courses différentes, peuvent s'inscrire une ou plusieurs fois durant le weekend end à condition de ne courir qu'une fois par jour.

2.5 Lors des Coupes de France Hors Classe, et lorsqu'il y a des courses Espoirs et Elites séparées, les pilotes Espoirs pourront s'inscrire également en Elite, mais ils ne pourront marquer des points pour le classement général de la Coupe de France et pour le trophée des Teams le cas échéant, que sur la course Espoirs. Un barème de points spécifique sera attribué aux espoirs ayant couru en espoirs pour leur réintégration au classement Scratch avec les Elites, comme indiqué aux articles 14.1 et 15.2.

2.6 Dans le cadre des Junior Series, les pilotes Juniors Hommes rentrant dans les critères de la DTN pour s'inscrire sur les quotas nationaux, ont la possibilité de s'inscrire soit dans l'épreuve Junior Series, soit dans l'épreuve de Coupe de France Juniors.

Les pilotes qui feront le choix de courir l'épreuve Junior Series ne marqueront pas de point "Coupe de France" sur cette manche. Ils utiliseront leur "joker" pour le classement général final de la Coupe de France.

Tous les pilotes Français courent avec leur maillot de Club ou de Team le cas échéant.

2.7 Les pilotes Espoirs Hommes et Femmes figurant respectivement dans les 10 premiers Hommes et les 5 premières Femmes, au dernier classement individuel UCI XCO de l'année précédente et ayant décidés de courir la Coupe du Monde en catégorie Elite, courent automatiquement la Coupe de France en catégorie Elite.

3. CATEGORIES D'AGE

3.1 Les catégories participantes sont les suivantes :

Minime / U15 Garçons et Filles	13 à 14 ans
Cadet / U17 et Cadette / U17	15 à 16 ans
Junior / U19 Homme et Femme / U19	17 à 18 ans
Espoir / U23 Homme et Femme	19 à 22 ans
Homme	23 ans et +
Femme	23 ans et +
Master 35	35 à 39 ans
Master 40	40 à 49 ans
Master 50	50 ans et plus

3.2 Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des licenciés dans les catégories.

4. CIRCUIT

4.1 *Caractéristiques*

Le parcours de l'épreuve de cross-country format olympique devra être long d'environ 4 à 6 km, et devra présenter une variété de terrains capables de mettre en valeur les qualités athlétiques et techniques des participants.

Courses Junior et Elite :

Seules les courses Junior Homme, Junior Femme, Elite Homme et Elite Femme (épreuves internationales) seront soumises au règlement UCI. L'application ou non de la règle des 80% se fera à la demande du président du collège des arbitres. Le ravitaillement est permis seulement dans les zones désignées à cette fin et qui sont également utilisées comme zone d'assistance technique.

Autres courses :

Toutes les autres courses (épreuves nationales) seront soumises au règlement FFC. Il n'y aura pas d'application systématique de la règle des 80%. La gestion des doublés sera à l'initiative du corps arbitral. Le ravitaillement est permis seulement dans les zones désignées à cette fin et qui sont également utilisées comme zone d'assistance technique.

4.2 *Contrôles de passage*

Des contrôles de passage pourront être établis sur le parcours. Le collège des arbitres vérifiera tout ou partie des pointages ainsi réalisés.

Tout concurrent surpris en sens inverse du circuit sera mis hors course.

Le non-respect de l'intégralité du parcours, prise de raccourcis ou utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents entraînera la mise hors course.

Le pilote est seul responsable de son parcours.

4.3 *Les temps de course impartis*

Le temps de course du premier pilote des catégories suivantes doit se situer dans une fourchette de temps telle que :

CATEGORIE	TEMPS MINIMUM	TEMPS MAXIMUM
XCO Minime / U15	0h30	0h45
XCO Cadet / U17	0h45	1h00
XCO Cadette / U17- Open & Master Femme	0h45	1h00
XCO Junior / U19 Homme	1h00	1h15
XCO Junior / U19 Femme	1h00	1h15
XCO Espoir / U23 Homme (Course séparée)	1h15	1h30
XCO Espoir / U23 Femme (Course séparée)	1h15	1h30
XCO Elite Femme	1h20	1h40
XCO Elite Homme	1h20	1h40
XCO Open Homme	1h15	1h30
XCO Master Homme	1h15	1h30
XCC Elite Femme	0h20	0h30
XCC Elite Homme	0h20	0h30

4.4 *Passages Techniques*

Certains parcours, notamment sur les épreuves « Hors Classe » comptent un certain nombre de passages d'un niveau technique et d'un engagement supérieur. Ces passages seront réservés aux épreuves UCI, c'est-à-dire aux catégories : Junior/U19, Espoir/U23 et Elite.

Ces passages seront fermés pour les autres catégories, et le passage par l'échappatoire sera alors obligatoire.

5. ENGAGEMENTS

5.1 Les tarifs sont les suivants :

Coups de France XCO/XCC/RELAIS (Classe 1 UCI)

- XCO Minimales/U15, Cadet/Cadette/U17 : 19 €
- XCO Autres Catégories : 26 €
- XC Circuit Court (XCC) : 10 €

- XC Relais de Comités/Relais des Teams : Gratuit

Junior Series

- XCO Men & Women : 41 €

Coupes de France XCO (Hors Classe UCI)

- XCO Espoir Homme et Femme : 38 €
- XCO Elite Homme et Femme : 38 €

5.2 Engagements par Internet

Les engagements et le paiement se font en ligne sur la plateforme d'inscription (www.ffc.fr).

Les inscriptions en ligne « normales » seront closes le mercredi 20h00 la semaine précédant le week end de course (J-10).

Le lendemain de la date butoir des inscriptions en ligne « normales », une deuxième **période d'inscription « en retard »** est ouverte généralement jusqu'à J-1 du premier jour du programme.

Toutes les inscriptions effectuées durant la période des inscriptions « en retard » sont majorées de **30 €** par rapport aux montants « normaux » indiqués ci-dessus.

Pour les inscriptions des Clubs et des Teams, le montant de la majoration sera plafonné **90 €** au-delà de 3 inscrits de la même structure.

Les pilotes s'inscrivant « en retard » seront replacés en mise en grille.

5.3 Engagements sur place

Les inscriptions sur les sites de compétition sont possibles en salle de permanence, jusqu'à deux heures avant le premier départ en XCC et jusqu'à 16h00 la veille de l'épreuve en XCO, dernier délai.

Les horaires d'ouverture de la salle permanence sont indiqués sur les programmes des épreuves.

Toutes les inscriptions effectuées « sur place » sont majorées de **50 €** par rapport aux montants « normaux » indiqués ci-dessus.

Pour les inscriptions sur place par le biais des Clubs et des Teams, le montant de la majoration sera plafonné **120 €** au-delà de 3 inscrits de la même structure.

Les pilotes s'inscrivant « sur place » seront replacés en mise en grille.

5.4 Remboursement

Le remboursement de l'engagement est possible uniquement sur présentation d'un certificat médical de contre-indication indiquant le nom du compétiteur, daté d'une date antérieure à la compétition en question.

La démarche devra être faite impérativement dans la semaine suivant la compétition.

Les demandes se feront par mail, en joignant le certificat médical et en indiquant les données suivantes : **numéro de facture (impératif), nom et prénom, numéro de licence, lieu et date de l'épreuve, catégorie de course et certificat médical**

Aucun remboursement ne sera effectué si la demande est hors délai.

6. ATTRIBUTION DES NUMEROS

Les numéros de course seront attribués comme suit :

Elite Homme	de 01 à 199
Elite Femme	de 01 à 199
Espoir / U23 Homme	de 201 à 399
Espoir / U23 Femme	de 201 à 399
Men Junior Series	de 401 à 599
Women Junior Series	de 401 à 599
Junior / U19 Homme	de 601 à 799
Junior / U19 Femme	de 801 à 999
Cadet / U17	de 2001 à 2399
Cadette / U17	de 2501 à 2599
Open Femme	de 2601 à 2699
Master Femme	de 2701 à 2799
Open Homme	de 3001 à 3399
Master Homme	de 4001 à 4399
Minime Garçons	de 5001 à 5299
Minime Filles	de 5501 à 5799

7. L'ACCUEIL ET LE CONTROLE ADMINISTRATIF

- 7.1 L'accueil, l'inscription et le contrôle administratif des concurrents se dérouleront selon un programme et des horaires communiqués par la Fédération Française de Cyclisme (www.ffc.fr). Le retrait des dossards des pilotes sera possible jusqu'à une heure avant le départ de chaque catégorie uniquement pour les pilotes régulièrement engagés au préalable.
- 7.2 Un concurrent ne sera considéré comme régulièrement engagé, que lorsque son nom sera sur les listes de départ et qu'il aura en même temps réglé le montant de celui-ci.

8. MATERIEL ET ASSISTANCES TECHNIQUES

- 8.1 Les vélos admis dans les épreuves de la Coupe de France de cross-country devront répondre aux normes de l'Union Cycliste Internationale en vigueur.
- 8.2 Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur du matériel qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien.
- 8.3 La plaque de guidon doit être fixée de façon à assurer sa bonne visibilité. Cette plaque et le dossard, fournis par l'organisateur, sont des emplacements réservés aux sponsors officiels de la Fédération Française de Cyclisme, à l'exclusion de tout autre, et doivent être conservés dans leur configuration originale, aucune découpe de la plaque ou du dossard ne sera autorisée. Le non-respect de ces consignes entraînera le refus du départ ou des pénalités en temps à l'arrivée.
- 8.4 Assistance technique :

L'assistance technique en course est autorisée aux conditions ci-après :

L'assistance technique autorisée en course consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du vélo à l'exception du cadre. Il est interdit de changer de vélo et le pilote devra franchir la ligne d'arrivée avec la même plaque de guidon qu'il avait au départ.

L'assistance technique se fera seulement dans les zones d'assistance technique.

Le matériel de remplacement et les outils pour les réparations devront être déposés dans les zones.

Les réparations ou les changements d'équipement peuvent être faits par le pilote lui-même ou avec l'aide d'un coéquipier, d'un mécanicien du team ou de l'assistance technique individuelle.

En plus de l'assistance technique dans les zones d'assistance technique, l'assistance technique est autorisée en dehors de ces zones seulement entre pilotes faisant partie du même team (ou club) ou de la même équipe nationale.

Les pilotes peuvent transporter avec eux des outils et pièces de rechange pour autant que ceux-ci ne comportent pas de danger pour le pilote lui-même ou les autres concurrents.

- 8.5 L'utilisation de liaisons radio ou autres moyens de communication à distance avec les pilotes est interdite.
- 8.6 Les pilotes participant(e)s aux épreuves XCC et XCO, devront utiliser le même vélo (cadre, roues, amortisseurs) pour l'une et l'autre des deux épreuves d'une manche de Coupe de France.
- 8.7 Pour le XCC, la largeur minimum du pneu doit être de 45 mm.

9. EQUIPEMENT

- 9.1 Le port d'un casque rigide, avec la jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.
Les compétiteurs sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur des protections individuelles qu'ils utilisent.
- 9.2 Tout pilote n'appartenant pas à un team officiellement inscrit auprès de la Fédération Française de Cyclisme ou l'Union Cycliste Internationale pour l'année en cours, est dans l'obligation de porter le maillot de son club (sauf sélections régionales ou départementales). Le port du cuissard est libre. Le pilote qui ne respectera pas les dispositions ci-dessus sera pénalisé conformément au barème des pénalités en vigueur.

10. ZONE DE DEPART ET D'ARRIVEE

- 10.1 L'accès aux lignes de départ s'effectue par des portes latérales, correspondant aux positions respectives des concurrents sur la grille de départ.
- 10.2 Les lignes de départ doivent comporter au minimum un concurrent tous les 80 cm.
- 10.3 Les lignes de départ sont matérialisées au sol.
- 10.4 Après la ligne d'arrivée sera installé des zones réservées aux personnes accréditées « Photographe » et « TV », de part et d'autre du parcours en forme de cône.
- 10.5 Derrière cet espace, une autre zone sera délimitée, réservée aux personnes accréditées « Presse » et « Team Manager ».

11. MISE EN GRILLE XCC

- 11.1 Ordre de priorité pour chaque course :
 - les coureurs selon le Ranking UCI XCO en cours
 - selon le Classement de Mise en Grille de la manche précédente

La DTN a la possibilité de reclasser des coureurs dans toutes les catégories, à condition de respecter le règlement UCI.

Le jury des arbitres est habilité à prendre toutes dispositions complémentaires qu'il jugera utile dans ce domaine de la mise en grille.

12. MISE EN GRILLE XCO

12.1 Pour les Minimes

- Les 5 premières lignes seront établies en relation avec les comités régionaux, suivant les résultats régionaux connus de l'année n-1 en début de saison, ou de l'année en cours
- Les pilotes ayant obtenu des résultats significatifs au dernier TFJV en XCO dans la catégorie Minime seront réintégré
- Les autres pilotes, par date d'inscription

12.2 Pour les autres catégories :

Les règles définies dans cet article sont également reprises et détaillées dans le « règlement du Classement de Mise en Grille ».

Ordre de priorité Manche #1 - Courses et catégories inscrites au calendrier UCI :

Catégorie Junior Homme et Femme :

- Les pilotes selon le Ranking UCI XCO en cours
- Les pilotes Juniors selon le Classement de mise en grille de la saison n-1, et selon la proportion suivante : 2/3 Juniors 2^{ème} année - 1/3 Juniors 1^{ère} année
- Les pilotes en Teams FFC et UCI, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

Catégorie U23 Homme (Course séparée des Elites) :

- Les pilotes selon le Ranking UCI XCO en cours
- Les pilotes Elite selon le Classement de mise en grille de la saison n-1
- Les pilotes U19 la saison n-1, ayant obtenus des résultats significatifs au niveau national et International lors de la saison n-1, seront réintégré sur les premières lignes
- Les pilotes appartenant à d'autres catégories la saison n-1, suivant les Classements de mise en grille de la saison n-1 et l'ordre de préférence suivant : Juniors, Open, Master
- Les pilotes en Teams FFC et UCI, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

Catégorie Elite, U23 Homme et Femme :

- Pour les courses « Scratch Elite » : Les pilotes classés parmi les 24 premiers du résultat XCC, si un XCC est organisé durant un même week-end

Dans le cas des Coupes de France où deux courses UCI XCO sont organisées durant le même week end, les résultats du XCC ne seront pris en compte que pour la deuxième épreuve, c'est-à-dire le dimanche.

- Les pilotes selon le Ranking UCI XCO en cours
- Les pilotes Elite selon le Classement de mise en grille de la saison n-1

- Les pilotes U19 la saison n-1, ayant obtenus des résultats significatifs au niveau national et International lors de la saison n-1, seront réintégréés sur les premières lignes
- Les pilotes appartenant à d'autres catégories la saison n-1, suivant les Classements de mise en grille de la saison n-1 et l'ordre de préférence suivant : Juniors, Open, Master
- Les pilotes en Teams FFC et UCI, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

Manche #1 - Courses et catégories non inscrites au calendrier UCI :

U17, Open, Masters Hommes et Femmes

Catégorie U17 Homme et Femme :

- Les pilotes U17 selon la proportion suivante : 2/3 U17 2^{ème} année - 1/3 U17 1^{ère} année
Pour les U17 2^{ème} année sera pris en compte le Classement de mise en grille de la saison n-1
Pour les U17 1^{ère} année sera pris en compte des résultats significatifs à l'épreuve XCO du Trophée de France des Jeunes Vététistes (TFJV)
- Les pilotes en Teams FFC, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

Catégorie Open Homme :

- Les pilotes Open selon le Classement de mise en grille de la saison n-1
- Les pilotes appartenant à la catégorie Elite la saison n-1, seront réintégréés suivant leur niveau sportif
- Les pilotes appartenant à d'autres catégories la saison n-1, suivant les Classements de mise en grille de la saison n-1 et l'ordre de préférence suivant : Juniors, U17
- Les pilotes en Teams FFC, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

Catégorie Open & Master Femme :

- Les pilotes Open & Master Femme selon le Classement de mise en grille de la saison n-1
- Les pilotes appartenant à la catégorie Elite la saison n-1, seront réintégréées suivant leur niveau sportif
- Les pilotes appartenant à la catégorie U19 la saison n-1, seront réintégréées suivant leur niveau sportif
- Les pilotes en Teams FFC, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

NOTA : Les catégories « U17 Femme » et les « Open Femme » et « Master Femme » lorsqu'elles courent ensemble seront à nouveau « mélangées » suivant le niveau sportif

Catégorie Master Homme :

- Les pilotes Master selon le Classement de mise en grille de la saison n-1
- Les pilotes appartenant à la catégorie Elite la saison n-1, seront réintégréés suivant leur niveau sportif
- Les pilotes appartenant à la catégorie Open la saison n-1, seront réintégréés suivant leur niveau sportif
- Les pilotes en Teams FFC, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

Ordre de priorité à partir de la Manche #2 – Toutes catégories (hors Minime / U15)

- Pour les courses « Scratch Elite » : Les pilotes classés parmi les 24 premiers du résultat XCC, si un XCC est organisé durant un même week-end
- Les pilotes selon le Ranking UCI XCO en cours (pour les courses U19, U23, Elite Hommes et Femmes)

- Les pilotes selon le Classement de mise en grille de la manche # n-1
- Les pilotes en Teams FFC et UCI, par date d'inscription
- Les autres pilotes, par date d'inscription

Les pilotes s'inscrivant sur place dans les délais impartis, c'est à dire la veille de leur course avant 16h00, seront replacés en mise en grille. Ils profiteront également de ce remplacement dans l'ordre de départ pour le Classement de mise en grille lors de la manche # 1.

La DTN a la possibilité de reclasser des pilotes dans toutes les catégories, à condition de respecter le règlement UCI

Le jury des arbitres est habilité à prendre toutes dispositions complémentaires qu'il jugera utile dans ce domaine de la mise en grille.

13. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- 13.1 Aucun engin suiveur n'est autorisé à rouler sur le parcours à l'exception de ceux identifiés par l'organisation.
- 13.2 Tout concurrent rattrapé doit céder le passage sous peine de pénalités en temps.
- 13.3 Tout concurrent doublé par le pilote de tête sera arrêté et classé à "x" tour(s) du premier.
- 13.4 Le ravitaillement liquide et solide est uniquement autorisé dans les zones désignées à cette fin, qui sont également utilisées comme zone d'assistance technique. Toute décision contraire sera à l'initiative du collègue des arbitres.

14. RESULTATS

14.1 Pour le XCC, lors de chaque épreuve les résultats suivants seront établis :

- Scratch Elite Homme
- Scratch Elite Femme

14.2 Pour le XCO, lors de chaque épreuve les résultats suivants seront établis :

- Scratch de la course Elite Homme
- Espoir / U23 Homme de la course Elite Homme
- Scratch de la course Elite Femme
- Espoir / U23 Femme de la course Elite Femme
- Junior / U19 Homme
- Junior / U19 Femme
- Cadet / U17
- Cadette / U17
- Minime / U15 Garçon
- Minime / U15 Fille
- Open Femme

- Master Femme
- Scratch de la course Cadette, Open, Master Femme
- Homme de la course Open Homme
- Espoir / U23 Homme de la course Open Homme
- Junior / U19 Homme de la course Open Homme
- Scratch de la course Open Homme
- Master 35 (35 à 39 ans)
- Master 40 (40 à 49 ans)
- Master 50 (50 ans et +)
- Scratch de la course Master Homme

Lors des Coupes de France Hors Classe UCI, les points marqués par les Espoirs Hommes ayant couru la course Espoirs, seront réintégrés aux classements « Scratch de la course Elite Homme », selon le barème décrit dans l'article 15.2.

- 14.3 Le résultat sera affiché et signé, par le secrétaire de course ou le juge à l'arrivée, avec mention de l'heure d'affichage, sous réserve des rapports des contrôleurs de piste.
- 14.4 *Accession de la course Open Homme à la course Elite Homme (1^{ère} et 2^{ème} catégories).*
Les 15 premiers du classement Scratch de la course Open Homme de la Coupe de France de l'année précédente, accéderont à la course des Elite Homme (1^{ère} et 2^{ème} catégories) de l'année suivante.

15. COMPTAGE DES POINTS

- 15.1 Barème d'attribution des points par manche XCO (à l'exception des réintégrations des Espoirs aux classements scratch lorsque des courses Espoirs séparées sont organisées durant les Coupes de France Hors Classe UCI) :

1er : 400 pts, 2e : 390 pts, 3e : 381 pts, 4e : 373 pts, 5e : 366 pts, 6e : 360 pts, 7e : 355 pts, 8e : 351 pts, 9e : 348 pts, 10e : 346 pts, 11e : 344 pts, 12e : 342 pts, 13e : 340 pts, 14e : 338 pts, 15e : 336 pts, 16e : 334 pts, 17e : 332 pts, 18e : 330 pts, 19e : 328 pts, 20e : 326 pts, 21e : 324 pts, 22e : 322 pts, 23e : 320 pts, 24e : 318 pts, 25e : 316 pts, 26e : 314 pts, 27e : 312 pts, 28e : 310 pts, 29e : 308 pts, 30e : 306 pts, 31e : 304 pts, 32e : 302 pts, 33e : 300 pts, 34e : 298 pts, 35e : 296 pts, 36e : 294 pts, 37e : 292 pts, 38e : 290 pts, 39e : 288 pts, 40e : 286 pts, 41e : 284 pts, 42e : 282 pts, 43e : 280 pts, 44e : 278 pts, 45e : 276 pts, 46e : 274 pts, 47e : 272 pts, 48e : 270 pts, 49e : 268 pts, 50e : 266 pts, 51e : 264 pts, 52e : 262 pts, 53e : 260 pts, 54e : 258 pts, 55e : 256 pts, 56e : 254 pts, 57e : 252 pts, 58e : 250 pts, 59e : 248 pts, 60e : 246 pts, 61e : 244 pts, 62e : 242 pts, 63e : 240 pts, 64e : 238 pts, 65e : 236 pts, 66e : 235 pts, 67e : 234 pts, 68e : 233 pts, 69e : 232 pts, 70e : 231 pts, 71e : 230 pts, 72e : 229 pts, 73e : 228 pts, 74e : 227 pts, 75e : 226 pts, 76e : 225 pts, 77e : 224 pts, 78e : 223 pts, 79e : 222 pts, 80e : 221 pts, 81e : 220 pts, 82e : 219 pts, 83e : 218 pts, 84e : 217 pts, 85e : 216 pts, 86e : 215 pts, 87e : 214 pts, 88e : 213 pts, 89e : 212 pts, 90e : 211 pts, 91e : 210 pts, 92e : 209 pts, 93e : 208 pts, 94e : 207 pts, 95e : 206 pts, 96e : 205 pts, 97e : 204 pts, 98e : 203 pts, 99e : 202 pts, 100e : 201 pts, 101e : 200 pts, 102e : 199 pts, 103e : 198 pts, 104e : 197 pts, 105e : 196 pts, 106e : 195 pts, 107e : 194 pts, 108e : 193 pts, 109e : 192 pts, 110e : 191 pts, 111e : 190 pts, 112e : 189 pts, 113e : 188 pts, 114e : 187 pts, 115e : 186 pts, 116e : 185 pts, 117e : 184 pts, 118e : 183 pts, 119e : 182 pts, 120e : 181 pts, 121e : 180 pts, 122e : 179 pts, 123e : 178 pts, 124e : 177 pts, 125e : 176 pts, 126e : 175 pts, 127e : 174 pts, 128e : 173 pts, 129e : 172 pts, 130e : 171 pts, 131e : 170 pts, 132e : 169 pts, 133e : 168 pts, 134e : 167 pts, 135e : 166 pts, 136e : 165 pts, 137e : 164 pts, 138e : 163 pts, 139e : 162 pts, 140e : 161 pts, 141e : 160 pts, 142e : 159 pts, 143e : 158 pts, 144e : 157 pts, 145e : 156 pts, 146e : 155 pts, 147e : 154 pts, 148e : 153 pts, 149e : 152 pts, 150e : 151 pts, 151e : 150 pts, 152e : 149 pts, 153e : 148 pts, 154e : 147 pts, 155e : 146 pts, 156e : 145 pts, 157e : 144 pts, 158e : 143 pts, 159e : 142 pts, 160e : 141 pts, 161e : 140 pts, 162e : 139 pts, 163e : 138 pts, 164e : 137 pts, 165e : 136 pts, 166e : 135 pts, 167e : 134 pts, 168e : 133 pts, 169e : 132 pts, 170e : 131

pts, 171e : 130 pts, 172e : 129 pts, 173e : 128 pts, 174e : 127 pts, 175e : 126 pts, 176e : 125 pts, 177e : 124 pts, 178e : 123 pts, 179e : 122 pts, 180e : 121 pts, 181e : 120 pts, 182e : 119 pts, 183e : 118 pts, 184e : 117 pts, 185e : 116 pts, 186e : 115 pts, 187e : 114 pts, 188e : 113 pts, 189e : 112 pts, 190e : 111 pts, 191e : 110 pts, 192e : 109 pts, 193e : 108 pts, 194e : 107 pts, 195e : 106 pts, 196e : 105 pts, 197e : 104 pts, 198^e : 103 pts, 199e : 102 pts, 200e : 101 pts, 201e : 100 pts, 202e : 99 pts, 203e : 98 pts, 204e : 97 pts, 205e : 96 pts, 206e : 95 pts, 207e : 94 pts, 208e : 93 pts, 209e : 92 pts, 210e : 91 pts, 211e : 90 pts, 212e : 89 pts, 213e : 88 pts, 214e : 87 pts, 215e : 86 pts, 216e : 85 pts, 217e : 84 pts, 218e : 83 pts, 219e : 82 pts, 220e : 81 pts, 221e : 80 pts, 222e : 79 pts, 223e : 78 pts, 224e : 77 pts, 225e : 76 pts, 226e : 75 pts, 227e : 74 pts, 228e : 73 pts, 229e : 72 pts, 230e : 71 pts, 231e : 70 pts, 232e : 69 pts, 233e : 68 pts, 234e : 67 pts, 235e : 66 pts, 236e : 65 pts, 237e : 64 pts, 238e : 63 pts, 239e : 62 pts, 240e : 61 pts, 241e : 60 pts, 242e : 59 pts, 243e : 58 pts, 244e : 57 pts, 245e : 56 pts, 246e : 55 pts, 247e : 54 pts, 248e : 53 pts, 249e : 52 pts, 250e : 51 pts, 251e : 50 pts, 252e : 49 pts, 253e : 48 pts, 254e : 47 pts, 255e : 46 pts, 256e : 45 pts, 257e : 44 pts, 258e : 43 pts, 259e : 42 pts, 260e : 41 pts, 261e : 40 pts, 262e : 39 pts, 263e : 38 pts, 264e : 37 pts, 265e : 36 pts, 266e : 35 pts, 267e : 34 pts, 268e : 33 pts, 269e : 32 pts, 270e : 31 pts, 271e : 30 pts, 272e : 29 pts, 273e : 28 pts, 274e : 27 pts, 275e : 26 pts, 276e : 25 pts, 277e : 24 pts, 278e : 23 pts, 279e : 22 pts, 280e : 21 pts, 281e : 20 pts, 282e : 19 pts, 283e : 18 pts, 284e : 17 pts, 285e : 16 pts, 286e : 15 pts, 287e : 14 pts, 288e : 13 pts, 289e : 12 pts, 290e : 11 pts, 291e : 10 pts, 292e : 9 pts, 293e : 8 pts, 294e : 7 pts, 295e : 6 pts, 296e : 5 pts, 297e : 4 pts, 298e : 3 pts, 299e : 2 pts, 300e : 1 pt

- 15.2 Lorsque des courses XCO Espoir/U23 sont organisées séparément des épreuves Elite, notamment sur les manches de niveau Hors Classe UCI, les pilotes Espoirs/U23 sont autorisés à courir à la fois la course Espoir/U23 et la course Elite. Les pilotes Espoirs/U23 apparaîtront dans les résultats de la manche de la course Espoir/U23 et dans la course Elite, ils pourront de fait marquer des points UCI et gagner des prix coureurs.

En revanche, les pilotes Espoirs/U23 ne pourront pas gagner de points pour le classement général Scratch Elite de la Coupe de France suite à leur résultat dans la course Elite. Seule la course Espoir/U23 leur permettra de marquer des points pour le classement général Scratch Elite de la Coupe de France selon le barème suivant, qui permet leur réintégration:

1er : 300 pts, 2e : 290 pts, 3e : 281 pts, 4e : 273 pts, 5e : 266 pts, 6e : 260 pts, 7e : 255 pts, 8e : 251 pts, 9e : 248 pts, 10e : 246 pts, 11e : 244 pts, 12e : 242 pts, 13e : 240 pts, 14e : 238 pts, 15e : 236 pts, 16e : 234 pts, 17e : 232 pts, 18e : 230 pts, 19e : 228 pts, 20e : 226 pts, 21e : 224 pts, 22e : 222 pts, 23e : 220 pts, 24e : 218 pts, 25e : 216 pts, 26e : 214 pts, 27e : 212 pts, 28e : 210 pts, 29e : 208 pts, 30e : 206 pts, 31e : 204 pts, 32e : 202 pts, 33e : 200 pts, 34e : 198 pts, 35e : 196 pts, 36e : 194 pts, 37e : 192 pts, 38e : 190 pts, 39e : 188 pts, 40e : 186 pts, 41e : 184 pts, 42e : 182 pts, 43e : 180 pts, 44e : 178 pts, 45e : 176 pts, 46e : 174 pts, 47e : 172 pts, 48e : 170 pts, 49e : 168 pts, 50e : 166 pts, 51e : 164 pts, 52e : 162 pts, 53e : 160 pts, 54e : 158 pts, 55e : 156 pts, 56e : 154 pts, 57e : 152 pts, 58e : 150 pts, 59e : 148 pts, 60e : 146 pts, 61e : 144 pts, 62e : 142 pts, 63e : 140 pts, 64e : 138 pts, 65e : 136 pts, 66e : 135 pts, 67e : 134 pts, 68e : 133 pts, 69e : 132 pts, 70e : 131 pts, 71e : 130 pts, 72e : 129 pts, 73e : 128 pts, 74e : 127 pts, 75e : 126 pts, 76e : 125 pts, 77e : 124 pts, 78e : 123 pts, 79e : 122 pts, 80e : 121 pts, 81e : 120 pts, 82e : 119 pts, 83e : 118 pts, 84e : 117 pts, 85e : 116 pts, 86e : 115 pts, 87e : 114 pts, 88e : 113 pts, 89e : 112 pts, 90e : 111 pts, 91e : 110 pts, 92e : 109 pts, 93e : 108 pts, 94e : 107 pts, 95e : 106 pts, 96e : 105 pts, 97e : 104 pts, 98e : 103 pts, 99e : 102 pts, 100e : 101 pts, 101e : 100 pts, 102e : 99 pts, 103e : 98 pts, 104e : 97 pts, 105e : 96 pts, 106e : 95 pts, 107e : 94 pts, 108e : 93 pts, 109e : 92 pts, 110e : 91 pts, 111e : 90 pts, 112e : 89 pts, 113e : 88 pts, 114e : 87 pts, 115e : 86 pts, 116e : 85 pts, 117e : 84 pts, 118e : 83 pts, 119e : 82 pts, 120e : 81 pts, 121e : 80 pts, 122e : 79 pts, 123e : 78 pts, 124e : 77 pts, 125e : 76 pts, 126e : 75 pts, 127e : 74 pts, 128e : 73 pts, 129e : 72 pts, 130e : 71 pts, 131e : 70 pts, 132e : 69 pts, 133e : 68 pts, 134e : 67 pts, 135e : 66 pts, 136e : 65 pts, 137e : 64 pts, 138e : 63 pts, 139e : 62 pts, 140e : 61 pts, 141e : 60 pts, 142e : 59 pts, 143e : 58 pts, 144e : 57 pts, 145e : 56 pts, 146e : 55 pts, 147e : 54 pts, 148e : 53 pts, 149e : 52 pts, 150e : 51 pts, 151e : 50 pts, 152e : 49 pts, 153e : 48 pts, 154e : 47 pts, 155e : 46 pts, 156e : 45 pts, 157e : 44 pts, 158e : 43 pts, 159e : 42 pts, 160e : 41 pts, 161e : 40 pts, 162e : 39 pts, 163e : 38 pts, 164e : 37 pts, 165e : 36 pts, 166e : 35 pts, 167e : 34 pts, 168e : 33 pts, 169e : 32 pts, 170e : 31 pts, 171e : 30 pts, 172e : 29 pts, 173e : 28 pts, 174e : 27 pts, 175e : 26 pts, 176e : 25 pts, 177e : 24 pts, 178e : 23 pts, 179e : 22 pts, 180e : 21 pts, 181e : 20 pts, 182e : 19 pts, 183e : 18 pts, 184e : 17 pts, 185e : 16 pts, 186e : 15 pts, 187e : 14 pts, 188e : 13 pts, 189e : 12 pts, 190e : 11 pts, 191e : 10 pts, 192e : 9 pts, 193e : 8 pts, 194e : 7 pts, 195e : 6 pts, 196e : 5 pts, 197e : 4 pts, 198^e : 3 pts, 199e : 2 pts, 200e : 1 pt.

15.3 Barème d'attribution des points par manche XCC :

1er : 200 pts, 2e : 190 pts, 3e : 181 pts, 4e : 173 pts, 5e : 166 pts, 6e : 160 pts, 7e : 155 pts, 8e : 151 pts, 9e : 148 pts, 10e : 146 pts, 11e : 144 pts, 12e : 142 pts, 13e : 140 pts, 14e : 138 pts, 15e : 136 pts, 16e : 134 pts, 17e : 132 pts, 18e : 130 pts, 19e : 128 pts, 20e : 126 pts, 21e : 124 pts, 22e : 122 pts, 23e : 120 pts, 24e : 118 pts, 25e : 116 pts, 26e : 114 pts, 27e : 112 pts, 28e : 110 pts, 29e : 108 pts, 30e : 106 pts, 31e : 104 pts, 32e : 102 pts, 33e : 100 pts, 34e : 98 pts, 35e : 96 pts, 36e : 94 pts, 37e : 92 pts, 38e : 90 pts, 39e : 88 pts, 40e : 86 pts, 41e : 84 pts, 42e : 82 pts, 43e : 80 pts, 44e : 78 pts, 45e : 76 pts, 46e : 74 pts, 47e : 72 pts, 48e : 70 pts, 49e : 68 pts, 50e : 66 pts, 51e : 64 pts, 52e : 62 pts, 53e : 60 pts, 54e : 58 pts, 55e : 56 pts, 56e : 54 pts, 57e : 52 pts, 58e : 50 pts, 59e : 48 pts, 60e : 46 pts, etc.

15.4 Pour le calcul des jokers sera pris en compte uniquement les manches et épreuves XCO. Sera retenue la totalité des résultats si le nombre de manches au cours de la saison est compris entre 1 et 3 épreuves, et la totalité des résultats des courses réellement organisées moins le plus mauvais résultat (une absence est considérée comme un résultat) si le nombre de manches est compris entre 4 et 5, et la totalité des résultats des courses réellement organisées moins les 2 plus mauvais résultats (une absence est considérée comme un résultat) si le nombre de manches est égal et supérieur 6.

15.5 En cas d'égalité, les concurrents seront départagés par le nombre de meilleures places (places de premier, de places de second, etc.) sur la totalité des épreuves organisées ; puis en dernier ressort il sera tenu compte de la place obtenue lors de la dernière manche de la Coupe de France.

15.6 Les classements généraux finaux seront établis et le paiement des prix pour ces classements seront engagés si au moins 3 manches sont organisées sur la saison.

16. TITRES ET RECOMPENSES

Quinze titres de vainqueur seront décernés à l'issue de la Coupe de France VTT (sous réserve d'une participation d'au moins 10 pilotes sur l'ensemble des manches de la Coupe dans la catégorie de référence) :

- Vainqueur du scratch Homme de la course Elite Homme
- Vainqueur de la catégorie Espoir / U23 Homme de la course Elite Homme
- Vainqueur du scratch Femme de la course Elite Femme
- Vainqueur de la catégorie Espoir / U23 Femme de la course Elite Femme
- Vainqueur de la catégorie Junior / U19 Homme
- Vainqueur de la catégorie Junior / U19 Femme
- Vainqueur de la catégorie Cadet / U17
- Vainqueur de la catégorie Cadette/ U17
- Vainqueur de la catégorie Open Femme
- Vainqueur de la catégorie Master Femme
- Vainqueur de la catégorie Homme de la course Open Homme
- Vainqueur de la catégorie Espoir / U23 Homme de la course Open Homme
- Vainqueur de la catégorie Junior / U19 Homme de la course Open Homme
- Vainqueur de la catégorie Master 35
- Vainqueur de la catégorie Master 40

- Vainqueur de la catégorie Master 50

Chaque vainqueur recevra un trophée ou une coupe.

Les courses Minime/U15 ont pour objectif de faire découvrir aux jeunes pilotes Filles et Garçons, les échéances du niveau national et de les préparer à la catégorie « Cadet/U17 ».

Les épreuves ne seront ni comptabilisées dans un classement général, ni pour un classement de mise en grille comme pour les autres catégories.

Les résultats minimes de l'année n-1 ne seront pas pris en compte pour la mise en grille Cadet de la saison suivante

Les épreuves XCC sont réservées aux top pilotes et servent à la mise en grille des épreuves XCO Elite Hommes et Elite Femmes, il n'y aura pas de classement général d'établit pour cette discipline.

17. RECOMPENSES ET CEREMONIES PROTOCOLAIRES

- 17.1 Pour chaque épreuve comptant pour la Coupe de France ainsi qu'au classement général final, des prix seront attribués suivant les grilles en annexe 1.
- 17.2 Les cérémonies protocolaires se feront dans la mesure du possible juste après les courses. La répartition des cérémonies protocolaires sera indiquée sur les programmes des épreuves qui seront affichés en salle d'inscription et sur www.ffc.fr.
- 17.3 La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires à l'issue de chaque manche est obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix et des sanctions sportives pourront être décidées par les arbitres, sauf cas de force majeure.
- 17.4 Quelles que soient les catégories auxquelles ils appartiennent, les concurrents, pouvant prétendre à un podium au classement final de la Coupe, doivent prendre leurs dispositions pour être présents lors des cérémonies protocolaires de la dernière manche. Leur participation à la remise des trophées est obligatoire, sauf cas de force majeure ou de sélection en équipe nationale. Pour toute absence injustifiée, les prix revenant au compétiteur ne lui seront pas versés.
- 17.5 Les concurrents doivent participer aux cérémonies protocolaires en tenue de pilote ou tenue officielle du club ou du team.
- 17.6 Pour chaque podium, que ce soit pour les résultats lors d'une manche de Coupe de France ou pour les classements généraux finaux, seront récompensés les 5 premiers (ères) des podiums Scratch Elite Hommes et Scratch Elite Femmes XCO, et seront récompensés les 3 premiers (ères) pour toutes les autres catégories.

18. PENALITES

- Non-respect des emplacements réservés aux sponsors officiels sur les plaques de cadre :
 - au départ : refus du départ.
 - à l'arrivée : pénalités en temps.
- Absence sur un contrôle de passage : mise hors course.
- Circulation en sens inverse du circuit : mise hors course.
- Refus de céder le passage par un concurrent rattrapé : pénalités en temps.
- Non-respect du parcours : mise hors course.
- Non-port du casque : refus du départ.

- Jugulaire détachée durant la course : mise hors course.
- Non-respect de sa ligne de départ : réintégration en dernière ligne.
- Jets de déchets (papiers, chambres à air et autres objets...) sur le parcours en dehors des zones techniques : mise hors course

19. RECLAMATIONS

- 19.1 Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve ou les comportements des autres concurrents doivent être déposées par écrit et signées du pilote dans un délai de 60 minutes après son arrivée. Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de 30 minutes après l'affichage des résultats.
- 19.2 Le délai de réclamation a pour origine l'heure d'affichage des résultats (le premier affichage pour les 20 premiers). Cf. Chapitre « Résultats ».
- 19.3 Le collège des arbitres règle le différend immédiatement en se réunissant sur place. Tout concurrent mis en cause doit être entendu par le collège des arbitres.

20. ANNEXE 1 : Dotations

➤ Grille de prix par manche lors des Coupes de France XCO (Hors Classe UCI)

Montant général des prix : 10 085 €

- Elite Homme et Elite Femme : 2 x 4 300 = 8 600 €

1 ^{er}	1000 €
2 ^e	800 €
3 ^e	600 €
4 ^e	500 €
5 ^e	400 €
6 ^e	300 €
7 ^e	250 €
8 ^e	200 €
9 ^e	150 €
10 ^e	100 €

- Espoir / U23 Homme : 1 485 €

1 ^{er}	400 €
2 ^e	265 €
3 ^e	200 €
4 ^e	165 €
5 ^e	130 €
6 ^e	100 €
7 ^e	80 €
8 ^e	65 €
9 ^e	50 €
10 ^e	30 €

- Junior / U19 Homme et Femme : 2 x 745 €

1 ^{er}	200 €
2 ^e	130 €
3 ^e	100 €
4 ^e	80 €
5 ^e	65 €
6 ^e	50 €
7 ^e	45 €
8 ^e	30 €
9 ^e	25 €
10 ^e	20 €

➤ *Grille de prix par manche lors des Coupes de France XCO (Classe 1 UCI)*

Montant général des prix : 7 030 €

- **Scratch Elite Homme et Elite Femme : 2 x 2925 €**

1 ^{er}	800 €
2 ^e	550 €
3 ^e	400 €
4 ^e	300 €
5 ^e	250 €
6 ^e	200 €
7 ^e	150 €
8 ^e	125 €
9 ^e	100 €
10 ^e	50 €

- **Junior / U19 Homme et Femme des courses Junior : 2 x 590 = 1180 €**

1 ^{er}	130 €
2 ^e	100 €
3 ^e	80 €
4 ^e	65 €
5 ^e	55 €
6 ^e	45 €
7 ^e	40 €
8 ^e	30 €
9 ^e	25 €
10 ^e	20 €

➤ *Grille de prix Junior par manche lors des Coupes de France accueillant une épreuve Junior Series*

Montant général des prix : 1 740 €

- **UCI XCO Junior Series Homme et Femme : 2 x 745 €**

1 ^{er}	200 €
2 ^e	130 €
3 ^e	100 €
4 ^e	80 €
5 ^e	65 €
6 ^e	50 €
7 ^e	45 €
8 ^e	30 €
9 ^e	25 €
10 ^e	20 €

- ~~Junior Homme dans la course Junior Coupe de France XCO :
250 €~~

1^{er}	80 €
2^e	65 €
3^e	50 €
4^e	30 €
5^e	25 €

- *Grille de prix par manche lors des Coupes de France XCC (Classe 3 UCI)*

Montant général des prix : 1 150 €

- **Scratch Homme & Scratch Femme : 2 x 575 €**

1 ^{er}	200 €
2 ^e	150 €
3 ^e	100 €
4 ^e	75 €
5 ^e	50 €

➤ *Classement Final XCO*

Montant général des prix 5 600 €

- **Scratch Elite Homme et Scratch Elite Femme XCO : 2 x 2800 €**

1 ^{er}	1 000 €
2 ^e	700 €
3 ^e	500 €
4 ^e	300 €
5 ^e	200 €
6 ^e	100 €